NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201669 - Rompon-Ouvèze-Payre

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201669

1.3 Appellation du site

Rompon-Ouvèze-Payre

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

17/11/2023

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 28/11/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/11/28/TREL1917643A/jo/texte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,74938°

Latitude : 44,7809°

2.2 Superficie totale

1054 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
07	Ardèche	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
07008	ALISSAS
07022	BAIX
07066	CHOMERAC
07072	COUX
07074	CREYSSEILLES
07090	FLAVIAC
07092	FREYSSENET
07146	LYAS
07179	POURCHERES
07181	POUZIN
07184	PRANLES
07186	PRIVAS
07198	ROMPON
07255	SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN
07288	SAINT-PRIEST
07298	SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

07340	VEYRAS
07349	VOULTE-SUR-RHONE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3280 *Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba*		0,7 *(0,07 %)*		G	B	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		1,14 *(0,11 %)*		G	C	C	B	B
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		30,4 *(2,88 %)*		G	B	C	B	B
5210 *Matorrals arborescents à Juniperus spp.*		176,9 *(16,78 %)*		G	B	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	2,65 *(0,25 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	3,26 *(0,31 %)*		G	B	C	B	B
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	186,16 *(17,66 %)*		G	A	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,04 *(0 %)*		G	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,1 *(0,01 %)*		G	C	C	C	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		2,27 *(0,22 %)*		G	B	C	C	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,04 *(0 %)*		G	C	C	C	C
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		16,52 *(1,57 %)*		G	C	C	B	B
8220		0,03		G	C	C	B	C

Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		*(0 %)*						
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	15	P	C	C	B	C
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		17,92 *(1,7 %)*		G	C	C	B	B
9260 *Forêts de Castanea sativa*		1,48 *(0,14 %)*		G	C	C	C	C
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		17,88 *(1,7 %)*		G	B	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	C	G	B	B	B	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	G	C	C	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	C	DD	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	DD	C	B	C	C
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	C	DD	C	B	C	B
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	R	DD	C	B	C	B
X	1138	*Barbus meridionalis*	p	0	7	i	P	M	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	1	13	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	1	35	i	R	G	C	C	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p	1	3	i	R	G	C	C	C	C

M	1307	*Myotis blythii*	p	1	200	i	C	G	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p	0	2	i	R	DD	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p	11	1575	i	C	M	C	B	C	B
M	1316	*Myotis capaccinii*	p			i	V	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	r	0	16	i	R	G	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	r	0	177	i	P	G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p	1	600	i	C	G	C	B	C	B
M	1337	*Castor fiber*	p	1	1	p	P	G	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	R	DD	D			
X	6147	*Telestes souffia*	p	3	60	i	C	M	C	C	C	C
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	C	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*				P					X	
A		*Alytes obstetricans*				P	X				X	

A		*Pelodytes punctatus*				P					X	
A		*Bufo bufo*				P					X	
A		*Hyla meridionalis*				P	X				X	
A		*Rana dalmatina*				P	X				X	
A		*Rana ridibunda*				P						X
A		*Rana temporaria*				P		X			X	
A		*Lissotriton helveticus*				P					X	
A		*Epidalea calamita*				P						X
I		*Zerynthia rumina*				P						
I		*Chazara briseis*				P			X			
I		*Calopteryx haemorrhoidalis*										X
I		*Calopteryx virgo*										X
I		*Calopteryx xanthostoma*										X
I		*Pyrrhosoma nymphula*										X
I		*Ischnura elegans*										X
I		*Ischnura pumilio*										X
I		*Coenagrion mercuriale*									X	X
I		*Coenagrion puella*										X
I		*Enallagma cyathigerum*										X
I		*Erythromma viridulum*										X
I		*Platycnemis acutipennis*										X
I		*Platycnemis latipes*										X
I		*Platycnemis pennipes*										X

I		*Chalcolestes viridis*										X
I		*Gomphus vulgatissimus*										X
I		*Gomphus simillimus*										X
I		*Stylurus flavipes*					X				X	X
I		*Onychogomphus forcipatus*										X
I		*Onychogomphus uncatus*										X
I		*Libellula depressa*										X
I		*Libellula fulva*										X
I		*Orthetrum cancellatum*										X
I		*Orthetrum coerulescens*										X
I		*Orthetrum brunneum*										X
I		*Crocothemis erythraea*										X
I		*Sympetrum fonscolombii*							X			X
I		*Sympetrum striolatum*										X
I		*Boyeria irene*										X
I		*Brachytron pratense*										X
I		*Aeshna mixta*										X
I		*Anax imperator*										X
I		*Anax parthenope*										X
I		*Cordulegaster bidentata*										X
I		*Trithemis annulata*										X
I		*Cordulegaster boltonii*										X
I		*Erythromma lindenii*										X

I		*Calopteryx splendens*										X
I		*Ceriagrion tenellum*										X
I		*Aeschna cyanea*										X
M		*Eptesicus serotine*										X
M		*Myotis mystacinus brandti*										X
M		*Myotis nattereri*				P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pygmaeus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				P	X				X	
M		*Hypsugo savii*				P	X				X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*				P	X				X	
M		*Tadarida teniotis teniotis*				P						X
M		*Myotis alcathoe*				P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	
O		Anguilla anguilla				P			X		X	
P		*Aster linosyris*				P						X
P		*Gagea bohemica*				P						X
P		*Hormathophylla macrocarpa*				P						X
P		*Ruscus aculeatus*				P		X				X

R		*Lacerta agilis*				P	X				X	
R		*Lacerta bilineata*				P	X				X	
R		*Podarcis muralis*				P	X				X	
R		*Hierophis viridiflavus*				P	X				X	
R		*Coronella girondica*				P					X	
R		*Natrix maura*				P					X	
R		*Natrix natrix*				P					X	
R		*Vipera aspis*				P					X	
R		*Zamenis longissimus*				P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3,2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	26,4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	42 %
N16 : Forêts caducifoliées	22 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	3,4 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Sur le plan géologique, les secteurs du plateau de Rompon, des Gras du Pouzin, de la vallée de la Payre et de la moitié aval de la Bayonne s'opposent radicalement au bassin versant du Mézayon et à la moitié amont de la Bayonne. En effet, les premiers sont clairement constitués de calcaires durs de type Jurassique supérieur où se mêlent, sur certains versants, des sols marneux (DENELLE, 1982). La végétation se traduit ainsi par la présence d'éléments caractéristiques des pelouses à annuelles calcicoles comme la Sabline à feuilles de serpolet, l'Hutchinsie des pierres, le Saxifrage à trois doigts, le Trèfle scabre ou encore la Germandrée botryde ou bien par des groupements chasmophytiques calcicoles à Asplénium noir, Capillaire des murailles ou Minuartie à rostre.

Par ailleurs le plateau de Rompon se caractérise dans sa partie centrale par une petite entité basaltique originale qui tranche avec la géologie environnante. Cela se traduit, au niveau de la végétation par la présence de Chêne blanc, de Fétuque hétérophylle, de Gesse noire et du Chèvrefeuille des bois, parmi les espèces les plus caractéristiques. Sur les sols marneux, c'est l'Aphyllanthe ou le Genêt scorpion, entre autres, qui constituent les espèces dominantes.

Le deuxième groupe de secteurs se compose essentiellement de formations primaires hercyniennes siliceuses, granitiques ou de basaltes, ces derniers étant localisés sur le Coiron (source de la Bayonne) ou au Roc de Gourdon (source du Mézayon). A noter que la végétation strictement de ripisylve ne présente pas un cortège intimement lié au type de sol, mais lié au cours d'eau lui-même, ce qui en fait une végétation azonale. Dès que l'on s'éloigne de ces cours d'eau, la végétation devient très franchement silicicole, comme l'attestent les grandes étendues de Châtaigniers et le cortège d'espèces qui lui est associé : Germandrée scorodoine, Canche flexueuse, Fougère aigle, mais alors on sort des limites strictes du site Natura 2000.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :
- Risque de fermeture des pelouses (envahissement par les ligneux).
- Qualité de l'eau à améliorer.
- Le développement touristique et économique lié au site du couvent des chèvres en voie de restauration devra être compatible avec les objectifs de conservation des habitats, espèces et habitats d'espèces du site Natura 2000 « Rompon-Ouvèze-Payre ».

4.2 Qualité et importance

Le site Natura 2000 "Rompon-Ouvèze-Payre" est de qualité et d'importance pour la majorité des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et prioritaires présents sur ce site situé en Ardèche.
Les quelques habitats naturels ou espèces en état de conservation moyen ou mauvais peuvent être restaurés en appliquant un effort moyen.

On trouve majoritairement sur ce site des formations ouvertes et notamment des parcours substeppiques de graminées et annuelles : habitat 6220*, qui est un habitat dit « prioritaire ». Ces pelouses calcaires sont bordées de chênes verts et de chênes pubescents. Les prairies sèches sur sol pauvre présentent une flore originale adaptée à ces milieux difficiles.

Les nombreuses cavités (surtout près de Chomérac) bénéficient à plus de 19 espèces de chauves-souris, dont 10 d'intérêt comunautaire.

L'inventaire conduit en 2012 dans le cadre de la rédaction du document d'objectifs a mis en évidence la présence de 13 habitats d'intérêt communautaire, dont 2 prioritaires.
Ils se répartissent comme suit :
- 3 habitats liés aux rivières et milieux humides,
- 3 habitats forestiers,
- 5 habitats de pelouses et prairies, dont 2 prioritaires (6210* et 6220*),
- 2 habitats liés aux falaises et milieux rocheux.

Les inventaires conduits depuis 2012 ont permis de dresser une liste de 19 espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive « Habitats # Faune - Flore », dont une espèce prioritaire. Ces espèces se répartissent comme suit :
- 12 mammifères, dont 10 chauves-souris et 2 mammifères aquatiques (Castor et Loutre),
- 2 poissons : Barbeau méridional et Blageon,
- 1 crustacé : l'Ecrevisse à pieds blancs,
- 4 insectes : 2 coléoptères et 2 papillons, dont un prioritaire : l' Ecaille chinée (un papillon nocturne).

Le Rhinolophe euryale (Rhinolophus euryale) est très peu observé sur la zone d'étude du site depuis plus de 10 ans. Il a même été considéré comme disparu. Etant donné les quelques contacts réalisés lors de la campagne de terrain en 2012, l'espèce est conservée dans la liste des espèces considérées comme présentes sur le site.

L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) et la Cordulie à corps fin (Oxygastra curtisii)ont été recherchés sur le site et leurs habitats potentiels prospectés. Ces espèces n'ont pas été revues sur le site et la bibliographie ne fait pas état de données récentes. La présence d'habitats potentiels ou favorables pour ces espèces pourrait cependant favoriser leur présence, comme le contre-canal sur la Payre.

Le périmètre du site a été modifié en cours de rédaction du document d'objectifs pour mutualiser les démarches du Conseil Départemental de l'Ardèche au titre des Espaces Naturels Sensibles et la démarche Natura 2000. De ce fait l'ENS de la Boissine a été inclus dans le site Natura 2000.
Le FSD a été mis à jour en 2021 car deux études ont été menées depuis la dernière version.
En 2017, une étude intersites a été réalisée par la LPO sur les chiroptères et le rendu a été transmis en 2019. Ce projet rentre dans le cadre des fiches action SUI1 « réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères et leurs habitats » et SUI2 « suivre l'évolution des colonies de chiroptères ».
Ces fiches actions étant proches ou complémentaires avec celles des deux sites partenaires (« B6 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et « B14 Massifs de Crussol, Soyons, Cornas, Châteaubourg »), une action commune de plus grande ampleur a été lancée en 2016.

En 2020, une étude sur la cartographie des habitats a été réalisée avec un rendu en 2021. Elle a permis de :
Réactualiser la cartographie de l'habitat du 6220* « Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea » sur le plateau de Rompon et les gorges de la Payre, hormis le secteur se superposant à l'ENS de la Boissine,
Faire la cartographie et la caractérisation des habitats de type « tufs » sur le plateau de Rompon, les gorges de la Payre, la vallée du Mezayon et ses affluents (secteur de l'ENS de la Boissine exclu)
Faire la cartographie de tous les habitats pour les secteurs autour des grottes à chauves-souris.

Les oiseaux observés sur le site ont également été ajoutés à la liste des autres espèces importantes de faune et de flore. Un suivi STOC est notamment réalisé depuis 2018 sur le secteur du plateau de Rompon.

Le FSD a été mis à jour en 2023, car une étude sur les odonates a été menée depuis la dernière version sur l'ensemble du site Natura 2000.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	C01	Exploitation minière et en carrière		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		B
L	E01.02	Urbanisation discontinue		B
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		B
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

- Document d'objectifs du site FR8201669 :
BIOTOPE/LE POUZIN- , MEDDE, 2015 - DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000, SITE FR8201669 (B25) : « ROMPON-OUVEZE-PAYRE ». Juin 2015.
- Contrat de rivière Ouvèze 2008-2015
- Programme d'entretien de la Payre
- Études de l'ENS (Espace naturel sensible) de la Boissine.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0,24 %
80	Parc naturel régional	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Grottes de la Jaubernie	+	0%
31	Château de Livier	*	0%
80	Monts d'Ardèche	*	6%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :
- Les pelouses doivent être maintenues, or le milieu tend déjà à se refermer.
- Améliorer la qualité des eaux en installant des stations d'épuration.
- Gestion raisonnée du lit et des berges : éviter les modifications trop importantes des berges qui sont préjudiciables à la reproduction de certaines espèces (libellules, amphibiens).
- Préserver la tranquillité des chauves-souris en limitant l'accès des grottes aux visiteurs, surtout pendant les périodes d'hibernation et de reproduction.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :
En cours :
- Contrat de rivière sur l'Ouvèze.

A envisager :
- Intégrer la protection des espèces dans un contrat de rivière comme celui de l'Ouvèze.
- Fonds de Gestion de l'Espace Rural.
- Protection réglementaire de certains sites ponctuels comme les Gorges de la Payre et les grottes à chauves-souris.
- Maîtrise de la fréquentation touristique : fermeture partielle des grottes à chauves-souris, ou limitation de l'accès pédestre, en accord avec les propriétaires.
- Gestion pastorale des pelouses.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Commune de Le Pouzin

Adresse : 3 avenue Marcel Nicolas 07250 LE POUZIN

Courriel : mairie@lepouzin.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : document d'objectifs du site FR8201669
Lien :

https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8201669-rompon-ouveze-payre-a20973.html

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Objectifs de développement durable

Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre », les objectifs de conservation ont été définis en groupes de travail avec les acteurs locaux puis avec le comité de pilotage local. La liste présentée ci-dessous est issue de cette concertation. Le document d'objectifs a été validé le 18 juin 2015.

Les objectifs de conservation spatialisés hiérarchisés

1 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des milieux ouverts et semi-ouverts, habitats naturels d'intérêt communautaire et habitats d'espèces.
2 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des cours d'eau et des forêts alluviales, habitats naturels d'intérêt communautaire et habitats d'espèces, notamment pour les poissons, l'Ecrevisse à pattes blanches, le Castor, la Loutre et les chauves-souris.
3 Amélioration de la libre circulation des espèces aquatiques et du transport sédimentaire.
4 Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des grottes et autres gîtes naturels ou artificiels à chiroptères
5 Préservation des milieux boisés d'intérêt communautaire (chênaies) ou habitats d'espèces (insectes saproxylophages, chauves-souris
) par des actions différenciées dans un objectif d'amélioration de la biodiversité.
6 Maintien dans un bon état de conservation des falaises, habitat naturel d'intérêt communautaire (en raison de leur végétation) et habitat des chauves-souris.

Les objectifs de conservation transversaux

7 Animation, gestion administrative et coordination de la mise en #uvre du document d'objectifs en concertation avec les acteurs du territoire.
8 Communication et sensibilisation aux enjeux du site B25 pour une implication des acteurs locaux, des scolaires, des élus et du grand public.
9 Maîtrise de la fréquentation (véhicule motorisé, promenade, grotte
).
10 Acquisition et approfondissement des connaissances notamment de l'état de conservation sur les habitats naturels et les espèces et leurs habitats.

Mesures de gestion pouvant être mises en place
Thème : Gestion administrative et coordination de la mise en #uvre du Document d'objectifs (1 action)
Poste d'animation du site.
Thème : Gestion des Habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire ou prioritaires (8 actions)
- Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique

- Restauration, maintien et entretien des berges et ripisylves des cours d'eau et favoriser le vieillissement des forêts
- Restauration préalable à la mise en place d'un pastoralisme : ouverture du milieu
- Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts par débroussaillage ou fauche et /ou par une gestion pastorale
- Maintien, restauration ou entretien des haies et des vergers extensifs
- Mettre en place des aménagements et des protocoles pour limiter la progression des espèces exotiques envahissantes sur les cours d'eau.

Thème : Suivis et amélioration des connaissances (19 actions)
- Réaliser des compléments d'inventaires pour les chiroptères et leurs habitats et suivre l'évolution des colonies de chiroptères
- Réaliser un inventaire pour mieux connaître la répartition de la Loutre et suivre l'évolution des populations de Castor et de Loutre
- Réaliser un inventaire des amphibiens, des reptiles, des coléoptères
- Réaliser un suivi des lépidoptères et un inventaire sur les odonates et leurs habitats
- Réaliser un suivi de la flore remarquable du site et complément de cartographie d'habitats
- Suivre l'évolution des milieux forestiers et des milieux agro-pastoraux
- Suivre l'évolution des populations d'Écrevisses à pattes blanches, de Barbeau méridional et de Blageon,
- Rassembler les données sur les espèces exotiques envahissantes végétales et animales pour prévoir les inventaires et suivis
- Veille sur le régime hydrique des cours d'eau
- Bilan de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et révision du document d'objectifs.

Thème : Communication et sensibilisation (10 actions)
- Diffusion d'un bulletin d'informations ou d'articles, et sensibiliser les acteurs locaux, les élus, les usagers du site, les scolaires et les visiteurs sur l'intérêt écologique du site
- Réalisation, en partenariat avec les représentants des acteurs et usagers du territoire, d'un topoguide pour la découverte des enjeux du site
- Plan de gestion de la fréquentation des grottes en fonction de leur sensibilité
- Organiser des visites guidées
- Réflexion sur la création d'un poste d'éco-garde
- Limiter la circulation des engins motorisés et définir les conditions d'usage des chemins et sentiers
- Suivre l'évolution de la fréquentation et des usages sur le site et la prise en compte des enjeux écologiques dans le développement de projets touristiques.